

était allé se baigner mardi, vers quatre ou cinq heures du soir, avec son oncle dans la rivière qui, par suite du retrait actuel des eaux, court encaissée sur un lit dont la pente est rendue par la plus rapide. Entraîné à quelques pas du bord avec son oncle, qui s'était élancé pour le tirer du gouffre, et après avoir remonté trois fois à la surface de l'eau, ils disparurent enlacés dans les bras l'un de l'autre. Ce ne fut que deux heures après que leurs corps purent être retrouvés.

— On lit dans la Gazette de Lyon :

« Il vient de mourir à Saint-Georges un type curieux qui est parvenu à réaliser le difficile problème de vivre en dépensant 20 à 25 fr. par an, tout en ayant près de 200,000 livres de rentes.

« Cet avare, l'un des plus illustres dont la chronique populaire fera mention, s'était déchargé de tous les soins de la vie animale sur un honnête et très-moderne ménage du quartier Saint-Georges. On le nourrissait, on le blanchissait, on le logeait gratis, avec l'unique espoir d'un fort lopin sur une énorme succession, 200,000 fr., dit-on, 200,000 fr., dont la promesse était simplement écrite sur un chiffon de papier.

« Le pauvre ménage s'était privé de son linge et même de ses principales ressources pour entretenir le capricieux vieillard qui avait des exigences sans nombre et menaçait toujours, à la moindre observation, de s'en aller et de détruire l'effet de sa promesse. Il n'avait de confiance que dans la femme de son hôte, ancien s'is de la paroisse, laquelle était son homme d'affaires et encaissait ses rentes; mais il la nourrissait toujours de promesses, nourriture très-fluide. Cependant la mort est venue le frapper il y a quelques jours dans sa quatre-vingt-douzième année, et ses hôtes ont eu plus qu'ils ne pensaient. Ils ont en toute sa fortune, à l'exclusion de ses neveux et de ses enfants.

« Le père Crépin sera jusqu'à la fin des temps la légende des ateliers de Saint-Georges; les anecdotes fourmillent sur le compte de ce personnage. Toutes sont bizarres et plaisantes, mais toutes sont fort tristes. L'intelligence ne sert à l'avare que pour s'attirer le ridicule et le mépris.

« Avant que la rue Impériale l'eût exproprié dans le quartier des Cordeliers, il logeait sous l'escalier d'une de ses maisons, dans un trou borgne dont il eût été impossible de faire un cheuil. Il allait dans le temps acheter chaque jour sa nourriture à la Croix-Rouge, où il avait à me sur marché les paquets de radis qui se vendaient un sou en ville.

« Il décollait les marges blanches des affiches dans les rues et en faisait des quittances pour les loyers qu'on lui payait, etc. Il est arrivé, à force d'économies de ce genre, à se faire au moins 150,000 fr. de rentes; car on ignore encore au juste à quel chiffre s'élève sa succession; celui-là paraît pourtant exact. Les 25 fr. de dépense qu'il faisait chaque année, il les dépensait chez son barbier et son marchand de tabac.

— A Kutnohova (Bohême), un criminel, condamné à cinq ans de travaux forcés pour vol, demanda à voir sa femme avant de partir pour subir sa peine dans les prisons de l'Etat. Cette demande lui ayant été accordée, au moment où sa femme voulut l'embrasser, il coupa le nez de cette malheureuse avec ses dents. Ces jours derniers, mis de nouveau en jugement pour ce crime monstrueux, cet individu a été condamné à huit ans de travaux forcés. C'est le troisième exemple, dit la feuille locale, de pareils adieux.

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

(1re chambre).

Audience du 6 août 1858.

Les Conspirateurs en Angleterre. — Journal la Presse. — Refus d'insertion d'une réclame. — Demande en 10,000 francs de dommages-intérêts.

Il appartient au rédacteur en chef d'un journal de refuser l'insertion d'une annonce ou réclame, sans qu'on puisse lui demander compte de ce refus.

Dans les derniers jours du mois d'avril 1858, MM. Lebigre, Duquesne frères, éditeurs, terminèrent l'impression d'un ouvrage intitulé : Les Conspirateurs en Angleterre, étude historique 1848-1858, par M. Ch. de Bussy.

Il fut convenu avec la Société générale des annonces, Bigot, Laffitte, Bullier et Co., que l'ouvrage serait annoncé dans Les Débats, le Constitutionnel, le Siècle, la Presse et le Pays. Il fut entendu aussi, si l'on en croit MM. Lebigre et Duquesne, qu'indépendamment de l'annonce placée à la quatrième page, les cinq journaux feraient paraître aux têtes divers la réclame suivante : « Les Conspirateurs en Angleterre, 1848 à 1858, par M. Ch. de Bussy, tel est le titre d'un livre étrange et mystérieux dont les curieuses révélations produisent en Europe la plus vive sensation. » Le Constitutionnel et le Pays imprimèrent seuls aux faits divers les lignes qu'on vient de lire. Les Débats, le Siècle et la Presse se bornèrent à insérer l'annonce à la quatrième page.

Sur les réclamations de MM. Lebigre et Duquesne frères, les Débats et le Siècle firent l'insertion demandée. La Presse persista dans son refus.

Les éditeurs firent alors sommation à M. Rouy, gérant du journal, et à M. Guéroult, rédacteur principal, d'avoir à publier la réclame modifiée.

MM. Rouy et Guéroult répondirent à cette sommation qu'ils ne pouvaient pas insérer cette réclame qui avait été refusée par le journal la Presse, faculté que ledit journal s'était toujours réservée dans ses droits d'annonces.

MM. Lebigre, Duquesne frères, ont assigné M. Rouy devant le tribunal et ont conclu à ce que le défendeur fût condamné à insérer la réclame dans le plus prochain numéro du journal dont il est le gérant, et à leur payer la somme de 10,000 fr. à titre de réparation du préjudice causé.

Le tribunal a rendu le jugement suivant, conformément aux conclusions de M. l'avocat impérial Pinard :

« Attendu que tout journal étant responsable de sa rédaction vis-à-vis de l'autorité et du public, peut toujours, sans être obligé d'en donner les motifs, refuser une insertion qui lui est demandée;

« Qu'il ne saurait en être autrement que si une convention à fin de publication était intervenue entre le directeur du journal et celui qui réclame l'insertion;

« Attendu que non seulement une convention de cette nature n'a pas eu lieu entre les parties en cause, mais qu'il est au contraire établi que la Presse, dans un traité avec le régisseur des annonces, s'est réservée le droit d'examen des annonces et des réclames;

« Par ces motifs. » Déclare Legibre, Duquesne frères, mal fondés dans leur demande, les en déboute et les condamne aux dépens. »

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Mercuriale du marché aux grains de Lille DU 18 AOUT 1858.

Table with 2 columns: Grain type and Price. Includes Blé blanc vendu, Blé macaux id., Prix extrême du blé blanc, etc.

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.

Table with 3 columns: Week type, Blé blanc, Blé macaux. Includes Semaine courante, Semaine précédente, Baisse.

TAXE DU PRIX DU PAIN

Table with 2 columns: Pain type and Price. Includes Pain de ménage, Pain de 2e qualité, Pain blanc, etc.

CHEMIN DE FER DU NORD.

VOYAGE A LA MER.

DIMANCHE 22 AOUT 1858

Train de Plaisir de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières et Bailleul à

CALAIS.

EXCURSION A DOUVRES.

PRIX DES PLACES :

Chemin de fer (aller et retour compris) : 2e cl, 4 fr.; 3e classe, 3 fr.

Paquebot (aller et retour compris) : 6 fr. Aller.

Table with 2 columns: Destination and Price. Includes Départ de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières, Bailleul, Arrivée à Calais.

Retour.

Table with 2 columns: Destination and Price. Includes Départ de Calais, Arrivée à Bailleul, Armentières, Lille, Roubaix, Tourcoing.

Le Vivid, paquebot de la Compagnie des Malle, partira de Calais à 10 heures 15 minutes du matin pour arriver à Douvres à midi. Il repartira de Douvres le soir à 5 h. pour arriver à Calais à 7 h.

Exemption de passeports. — Les voyageurs qui voudront faire partie de l'excursion trouveront, dans les différentes gares, des billets de traversée qui serviront de permis d'embarquement à l'aller comme au retour.

Nota. MM. les voyageurs trouveront, au buffet de Calais, au prix de 1 franc 25 centimes, un déjeuner composé de viande froide et d'une tasse de café.

On délivre des billets à l'avance aux gares du chemin de fer du Nord.

Théâtre des Amateurs

DIMANCHE 22 AOUT

Don César de Bazan

Drame en 5 actes, mêlé de chant. JOBIN ET NANETTE

Comédie-vaudeville en un acte. LUNDI 23 AOUT

LA CROIX D'OR

Comédie en 2 actes, mêlée de chant. RÉPÉTITION GÉNÉRALE DU

Carnaval de Venise

Scène exécutée sur le violon et dansée par M. ARTHUR et Mlle LOUISA.

La Dinde Truffée

Comédie mêlée de chant. UN HOMME SEUL

Vaudeville en un acte. Ouverture des bureaux à six heures. — Lever du rideau à sept heures précises.

PRIX DES PLACES : Premières, 1 f. 50 c.; Parquet, 1 f.; Secondes, 75 c.; Parterre, 60 c.

On demande

de bons ouvriers CHARPENTIERS-MENUISIERS rue de Gand, 19, à Lille. On leur promet de l'ouvrage pour tout l'hiver. (1136)

On demande

un garçon connaissant le service de la table et un autre pour le service des chambres. S'adresser à l'Hôtel-Ferraille, à Roubaix. (1130)

On demande

un EMPLOYÉ pour bureau de filature, parfaitement au courant et muni de bons certificats. Réponse au bureau du journal, sous la lettre M. (1126)

On demande

un jeune homme capable, connaissant le montage des métiers, sachant tisser, ourdir et décomposer. Réponse cachetée au bureau du journal, sous les initiales B. B. (1140)

Demande d'emploi.

Un jeune homme de 24 ans, connaissant la filature et le peignage mécanique et pouvant au besoin s'occuper du bureau, demande à être employé dans la partie. Il possède d'excellents certificats. S'adresser au bureau de ce journal, sous les initiales W. Z. (1123)

Un Anglais, parlant bien la langue française, et qui a été établi comme filateur, désire une place de directeur de filature. Il connaît à fond le cardage, le peignage à la main, le peignage mécanique, la filature, et il pourrait aussi se charger de l'achat des laines. S'adresser à P. PASSAVANT & Co, à Anvers. (1115)

une agréable causerie à la portée de tous, et nous rend un compte fidèle des petites nouvelles du moment.

— Espérons que ces gazettes de Hand et de Rudiger auront un jour à annoncer de grands événements, dit le roi d'un air sérieux. Puis, reprenant un ton plus gai, il ajouta : « Mais nous oublions que Votre Majesté a promis un bal à ces dames; voyez quelle impatience trahissent les yeux de nos jeunes princesses, et de quels regards courroucés ma petite Amélie semble vouloir me transpercer, parce que je la condamne à rester sur son fauteuil comme une dame respectable, elle qui désire si ardemment voltiger comme un zéphir! Allons, venez, ma chère petite sœur; pour apaiser votre colère, je vous demande la première danse.

Il présenta la main à la jeune princesse, et la conduisit dans la salle de bal, suivi des deux reines et de la cour.

« Maintenant, dit la reine-mère, il va sans doute chercher une occasion de parler à Laure de Pannewitz; il nous faut donc prendre nos mesures.

Et elle appela d'un signe le prince Auguste-Guillaume.

« Mon fils, j'ai un service à te demander. — Oh! Votre Majesté sait bien que ses desirs sont des ordres pour moi.

— Je sais que tu es un bon fils, toujours prêt à faire plaisir à ta mère. Ecoute donc! Pour des raisons importantes, que je t'expliquerai une autre fois, je désire que le roi ne s'entretienne pas en particulier — ou du moins pas longtemps — avec Laure de Pannewitz. Empresse-toi donc un peu auprès d'elle, je te prie, et quite-la le moins possible. Si le roi l'aborde, tu feras de ne pas remarquer qu'il veut te con-

gédier par ses regards de colère, tu prendras part à l'entretien d'un air tout naturel, et tu ne bougeras pas qu'il ne se soit éloigné. Consens-tu à me faire ce plaisir, mon fils?

— J'exécutez fidèlement les ordres de ma royale mère, répondit très-sérieusement le prince; je ferai seulement observer à Votre Majesté que l'on dira alors que je fais la cour à mademoiselle de Pannewitz.

— Eh bien, ce serait une preuve de ton bon goût, car Laure est jeune et belle; laisse donc parler les courtisans, sans nous en inquiéter. Mais vite, vite, mon fils: il me semble que le roi va l'aborder.

Le cœur rempli d'une joie secrète, le prince s'inclina devant sa mère et s'empressa de lui obéir.

Sophie - Dorothee, parfaitement tranquille maintenant, alla s'asseoir à une table à jeu avec la jeune reine et les courtisans qu'elle avait choisis pour faire sa partie. Le roi resta dans la salle de bal et fit un tour de danse avec toutes les dames, à la seule exception de la baronne de Morien, qu'il n'invita point; il passait et repassait devant elle sans avoir l'air de l'apercevoir, et ses yeux ne rencontrèrent pas une seule fois le regard suppliant, tendre et douloureux dont elle ne cessait de le suivre.

Après avoir dansé avec le roi, madame de Brandt, rayonnante de beauté et de satisfaction, vint s'asseoir à côté d'elle et lui dit : — Pourquoi si triste?

Madame de Morien lui tendit en soupirant sa main délicate et transparente.

— Chère amie, répondit-elle à voix basse, vous aviez raison, je n'aurais pas dû venir, je me suis exagéré ma force. J'espérais le toucher par ma tristesse et lui inspirer de la compassion.

— De la compassion! répéta en riant madame de Brandt. Les hommes n'en ont jamais pour les femmes, ils ne savent qu'adorer ou mépriser: ils nous élèvent sur un autel, ou bien ils nous renversent dans la poussière et nous foulent aux pieds! Il faut donc, ma chère amie, nous efforcer de donner insensiblement à cet autel une si grande hauteur que leurs bras ne puissent pas nous atteindre pour nous en précipiter.

— Vous avez raison: j'aurais dû me montrer plus circonspecte, plus habile et plus froide. Mais que voulez-vous? Je l'aimais et j'avais foi en son cœur.

— F. i dans le cœur d'un homme! Hélas! quelle femme peut se vanter d'avoir fermé cet abîme et d'en posséder toujours la clef!

— Oh! oui, le cœur d'un homme est un abîme, reprit madame de Morien avec tristesse. Ils le couvrent d'abord de fleurs, et nous croyons nous reposer dans un paradis; mais, une fois fanées, les fleurs ne supportent plus notre poids, et nous tombons au fond de cet abîme, la poitrine déchirée, pour souffrir et pour mourir.

Madame de Brandt posa sa main étincelante de brillants sur l'épaule de son amie, et la regarda en souriant d'un air mutin.

— Chère Morien, dit-elle, il ne faut pas donner tous les torts aux hommes, quand vient un moment où ils s'affranchissent de leur amour. La faute en est tout aussi bien aux femmes, si elles abusent de leur puissance ou si elles ne savent pas en profiter. Ce n'est pas assez d'aimer et d'être aimée: outre l'amour, il faut encore posséder la politique de l'amour! Cette politique est nécessaire. Les femmes qui ne s'entendent pas à gouverner le cœur d'un amant, perdent bientôt leur empire sur lui! C'est ce qui vous est arrivé, ma chère amie!

Vous avez été trop femme et pas assez diplomate dans votre amour. Vous vous êtes trop abandonnée à votre sentiment: au lieu d'attirer à vous par une résistance habilement calculée, vous avez fait des avances, et surexcitée par la froideur qu'elles rencontraient, vous vous êtes enfin précipitée dans cet abîme, où vous avez perdu pour le moment vos forces et votre santé. Mais il faut que cela change; il faut que vous sortiez de cet abîme, fière, heureuse et triomphante. Je vous tiendrai la main, je vous soutiendrai. Tandis que vous soupirez, je penserai pour vous; tandis que vous pleurez, je verrai pour vous.

Madame de Morien secoua tristement la tête. — Vous ne verrez qu'une chose: c'est qu'il ne me regarde jamais, qu'il m'a complètement oubliée. (La suite au prochain numéro).

Nous lisons dans les journaux russes et allemands et dans une partie de la presse de France que depuis longtemps on se préoccupait des moyens de conserver la chevelure.

Les expériences faites sous les yeux de savants réunis ont prouvé que le seul cosmétique qui offrait toutes les garanties de réussite était l'Eau Tonique de Chalmis.

Aussi cette commission s'est-elle empressée de féliciter l'auteur d'avoir établi cette composition à des prix qui la mettent à la portée de toutes les classes de la société. « Désormais, ont dit les hommes de science, cette production régénératrice de la buche capillaire est le seul moyen efficace que nous puissions recommander aux générations envies d'une belle chevelure. » Nous sommes convaincu que nos lecteurs nous sauront gré de cette communication. (770)